

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 14 août 2017, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Robert Boucher, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	Mme Line Fréchette	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	M. Sylvain Marcoux	Siège # 6	M. Marcel Sinclair
Siège # 4	M. Joël Jutras		

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Boucher, maire

M. Jocelyn Brière est absent en raison de vacances à l'extérieur du pays.

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Ouverture de la séance

Le maire, M. Robert Boucher, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2017-08-2153)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant les points suivants et en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts :

- 22 a) *Embauche de William Fréchette au poste d'animateur du camp de jour pour les deux dernières semaines*
- 22 b) *Faucher Gauthier, architectes : Autoriser le deuxième versement au montant de 11 095,09 \$, taxes incluses*

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017
3. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme, en environnement et en voirie au 31 juillet 2017
 - Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 31 juillet 2017
4. Fédération québécoise des municipalités : Inscription à la formation *Initiation au coaching*, au coût de 442,65 \$ par inscription, taxes incluses
5. Fédération québécoise des municipalités : Inscription au congrès 2017, à Québec, au montant de 873,81 \$, taxes incluses.
6. Dépôt et adoption de la rémunération des employés embauchés pour les élections municipales du 5 novembre 2017
7. Nommer un secrétaire d'élection pour les élections municipales du 5 novembre 2017
8. Axin : Autoriser l'achat d'un logo d'acrylique pour les nouveaux bureaux municipaux au montant de 448,40 \$, taxes et installation incluses

9. Léo Goudreau inc. : Autoriser la restauration de la cloche de l'église au montant de 4 426,54 \$
10. Marché du store : Autoriser l'achat de toiles pour les nouveaux bureaux au montant de 2 773,91 \$, taxes incluses
11. Tecnima inc. : Autoriser l'achat de 3 mats pour les drapeaux des nouveaux bureaux municipaux au montant de 3 890,47 \$, taxes et livraison incluses
12. Performance informatique : Autoriser la signature du contrat d'installation du câblage réseau dans les nouveaux bureaux au montant approximatif de 7 525 \$, taxes incluses
13. Autoriser l'achat d'un réfrigérateur, d'un four à micro-onde et de matériel divers pour la cuisine au montant maximal de 2 000 \$, taxes incluses
14. Foliflor : Octroi de contrat pour l'aménagement paysager du nouveau parc au montant de 9 641,11 \$, taxes incluses
15. Déménagement St-Joseph : Contrat de déménagement pour les nouveaux bureaux municipaux
16. Solutions L & R : Octroi de contrat pour les travaux de nettoyage après construction au montant de 2 494,96 \$, taxes incluses
17. Construction Deshaies et Raymond : Autoriser le deuxième versement au montant de 149 126,59 \$, taxes incluses
18. Demande d'une subvention au député provincial, M. André Lamontagne, pour la restauration de la cloche
19. Clôture : Autoriser la modification au contrat d'installation de l'agrandissement de la clôture au garage municipal
20. Therrien Couture, avocats : Mandat pour l'émission d'un constat d'infraction pour des travaux illégaux dans un cours d'eau
21. Adoption des comptes à payer
22. Varia
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2017-08-2154)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés et/ou présentés à cette séance du conseil :

- Dépôt du rapport de l'inspecteur en urbanisme, en environnement et en voirie au 31 juillet 2017
- Dépôt du rapport du Service de sécurité incendie au 31 juillet 2017

(2017-08-2155)

4. Fédération municipale des municipalités : Inscription à la formation Initiation au coaching, au coût de 442,65 \$ par inscription, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser l'inscription du maire, M. Robert Boucher, à la formation *Initiation au coaching*, à Drummondville, le 8 septembre 2017, au coût de 442,65 \$, taxes incluses.

Les frais de repas sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2156)

5. Fédération municipale des municipalités : Inscription au congrès 2017, à Québec, au montant de 442,65 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'autoriser l'inscription de la conseillère, Mme Nancy Letendre, au congrès 2017 de la Fédération québécoise des municipalités, à Québec, les 28, 29 et 30 septembre 2017, au coût de 442,65 \$, taxes incluses.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2157)

6. Dépôt et adoption de la rémunération des employés embauchés pour les élections municipales du 5 novembre 2017

Attendu que des élections municipales se tiendront le 5 novembre 2017 pour toutes les municipalités au Québec;

Attendu que la municipalité doit établir la rémunération des employés qui seront embauchés pour les élections 2017;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'accepter le dépôt de la liste des rémunérations des employés embauchés pour les élections municipales du 5 novembre 2017. Une rémunération totale de 6 030 \$ est prévue pour la période des élections 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. Nommer un secrétaire d'élection pour les élections municipales du 5 novembre 2017

Le maire informe les personnes présentes de la nomination de Mme Hélène Ruel au poste de secrétaire d'élection pour assister la directrice générale durant tout le processus des élections municipales 2017.

(2017-08-2158)

8. Axin : Autoriser l'achat d'un logo d'acrylique pour les nouveaux bureaux municipaux au montant de 448,40 \$, taxes et installation incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'autoriser l'achat d'un logo en acrylique pour l'entrée des nouveaux bureaux municipaux au montant de 448,40 \$, taxes et installation incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2159)

9. Léo Goudreau inc. : Autoriser la restauration de la cloche de l'église au montant de 4 426,54 \$

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'octroyer le contrat de restauration de la cloche de l'église Saint-Majorique à l'entreprise Léo Goudreau inc. au montant de 4 426,54 \$, taxes et transport inclus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2160)

10. Marché du store : Autoriser l'achat de toiles pour les nouveaux bureaux au montant de 2 773,91 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'achat de toiles pour les fenêtres des nouveaux bureaux municipaux au montant de 2 773,91 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2161)

11. Tecnima inc. : Autoriser l'achat de 3 mats pour les drapeaux des nouveaux bureaux municipaux au montant de 3 890,47 \$, taxes et livraison incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'achat de 3 mats, de 2 drapeaux du Québec ainsi que de 2 drapeaux du Canada au montant de 3 890,47 \$, taxes et livraison incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2162)

12. Performance informatique inc. : Autoriser la signature du contrat d'installation du câblage réseau dans les nouveaux bureaux au montant approximatif de 7 525 \$, taxes incluses

Il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'octroyer le contrat de d'installation du câblage réseau et téléphonique à l'entreprise Performance Informatique inc., au montant approximatif de 7 525 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2163)

13. Autoriser l'achat d'un réfrigérateur, d'un four à micro-onde et de matériel divers pour la cuisine au montant maximal de 2 000 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat des électroménagers et du matériel pour la cuisine pour un montant maximal de 2 000 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2164)

14. Foliflor Inc. : Octroi de contrat pour l'aménagement paysager du nouveau parc au montant de 9 641,11 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'octroyer le contrat d'aménagement paysager à l'entreprise Foliflor Inc. pour un montant total de 9 641,11 \$, végétaux, installation et matériel inclus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2165)

15. Déménagement St-Joseph : Contrat de déménagement pour les nouveaux bureaux municipaux

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'octroyer le contrat de déménagement, au taux horaire de 110 \$, pour un temps estimé approximativement de quatre (4) heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2166)

16. Solutions L & R : Octroi de contrat pour les travaux de nettoyage après construction au montant de 2 494,96 \$, taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu d'octroyer le contrat de nettoyage après les travaux de construction à l'entreprise Solutions L & R. pour un montant total de 2 494,96 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2167)

17. Construction Deshaies et Raymond inc. : Autoriser le deuxième versement au montant de 149 126,59 \$, taxes incluses

Attendu la résolution numéro 2017-06-2099 portant sur l'octroi de contrat pour la construction des bureaux municipaux;

Attendu que la municipalité a reçu le certificat de paiement émis par l'architecte;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser le 2^e versement à l'entreprise Construction Deshaies & Raymond inc., pour les travaux de construction des bureaux municipaux, pour un montant de 149 126,59 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2168)

18. Demande d'une subvention au député provincial, M. André Lamontagne, pour la restauration de la cloche

Attendu que la municipalité désire procéder à la restauration de la cloche de l'église afin de l'exposer dans le nouveau parc situé sur le terrain des futurs bureaux municipaux ;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par la conseillère, Mme Line Fréchette, et résolu de demander une subvention, auprès du député provincial, M. André Lamontagne, au montant de 2 000 \$, au Programme de soutien à l'action bénévole.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2169)

19. Clôture : Autoriser la modification au contrat d'installation de l'agrandissement de la clôture au garage municipal au montant approximatif de 5 000\$, taxes et installation incluses

Attendu que la municipalité souhaite agrandir le périmètre initial de la clôture sur le terrain du garage municipal afin d'entreposer des matériaux granulaires;

Attendu que la clôture n'est pas encore installée;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, et résolu d'ajouter approximativement vingt (20) mètres de clôture et d'installer des portes de quinze (15) mètres.

Il est également résolu de signer une entente avec le propriétaire du lot 4 432 872 concernant l'installation de cette clôture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2170)

20. Therrien Couture, avocats : Mandat pour l'émission d'un constat d'infraction pour des travaux illégaux dans un cours d'eau

Attendu que la MRC de Drummond a procédé à une inspection de la branche 30 de la Rivière-aux-Vaches;

Attendu qu'il a été constaté que des travaux ont été effectués sans avoir obtenu d'autorisation;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Line Fréchette, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater la firme Therrien Couture avocats, pour l'émission d'un constat d'infraction pour les travaux illégaux effectués.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2171)

21. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 527-16 sur la délégation de pouvoir	11 759,94 \$
Salaires nets payés en juillet 2017	27 739,35 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	125 305,90 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 14 août 2017	72 235,92 \$
Total des dépenses au 14 août 2017 :	237 041,11 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 14 août 2017 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

22. Varia

La conseillère, Mme Line Fréchette, se retire de la discussion pour le point suivant.

(2017-08-2172)

22. a) Embauche de M. William Fréchette au poste d'animateur de camp de jour pour les deux (2) dernières semaines

Attendu que deux (2) des animateurs du camp de jour doivent quitter leur emploi pour un retour aux études;

Attendu que William Fréchette a déjà été employé par la municipalité pour d'autres fonctions;

Attendu que celui-ci est disponible et qu'il possède la formation nécessaire en secourisme pour enfants;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Marcoux, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de procéder à l'embauche de William Fréchette au poste d'animateur de camp de jour, pour une durée approximative de deux (2) semaines, à raison d'environ 30 heures, au salaire minimum en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2017-08-2173)

22. b) Faucher Gauthier, architectes : Autoriser le deuxième versement au montant de 11 095,09 \$, taxes incluses

Attendu que la résolution numéro 2016-12-1944 octroyant le contrat pour la réalisation des plans et devis des nouveaux bureaux municipaux;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser le deuxième versement à l'entreprise Faucher Gauthier, architectes, pour un montant total de 11 095,09 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

22. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Robert Boucher, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Période de questions
- Cloche de l'église

23. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras de lever la séance du conseil, à 19 heures et 56 minutes.

M. Robert Boucher
Maire

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Robert Boucher, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière